



Légende	
	Emprise de la section de calcul
Nom:	Nom du profil
Crue:	Evenement observé
Z _{obs} :	Cote observée
Z ₁₀₀ :	Cote de la crue de temps de retour 100 ans
	Zone verte
	Zone rouge
	Zone bleue

Direction Départementale de l'Agriculture
et de la Forêt des Yvelines

Plan de prévention des risques d'inondation de la Mauldre et du Lieutel

CARTOGRAPHIE DU ZONAGE

N.B. : ce plan, transmis en version numérique, présente uniquement un caractère informatif. Seuls les plans sur papier, annexés à l'arrêté B06-0050 du 18 septembre 2006 portant approbation du PPRi, ont une valeur réglementaire. Ces plans sont tenus à la disposition du public dans les mairies des communes concernées, au siège des communautés de communes "Seine-Mauldre" et "Coeur d'Yvelines", en préfecture des Yvelines et dans les sous-préfectures de Mantes-la-Jolie et Rambouillet.

Commune de
BOISSY-SANS-AVOIR

Date : Septembre 2006

Echelle :